



Utilisation frauduleuse dans un pays étranger

Par **julien42**, le **29/11/2009** à **02:20**

Bonjour,

Quels sont les risques encourus par un utilisateur frauduleux de carte bancaire si la fraude a été effectuée dans un autre pays de l'Union Européene ? La plainte déposée a-t'elle une chance d'aboutir ?

Merci.

Par **Patricia**, le **30/11/2009** à **18:06**

Bonsoir,

La CB a bien été perdue OU volée à l'étranger ?

"CB étranger" est un intitulé qui figure sur les relevés de compte de certaines banques après achats, abonnements, règlements de toutes sortes par internet. Mais de France, C'est selon les sites....

Pour la plainte, aucune idée pour dire si elle sera ou pas classée sans suite.

Par **julien42**, le **02/12/2009** à **03:34**

ma cb a bien été perdue en france et des achats ont été effectués pour une somme totale de 932€ directement en italie ... pas sur internet.

Merci